

« L'Écho de Durbon »

Le bulletin d'informations municipales de Saint-Julien-en-Beauchêne

Pour relater les informations et actions municipales et vous informer des projets en voie de réalisation.

Retrouvez toute ces infos sur le Site web :

saintjulienbeauchene.fr



Ce 1er trimestre,

Période hivernale qui nous fait languir du printemps, ce trimestre a cependant été très actif, avec ce **17 janvier**, la dégustation des **galettes et brioches** des rois lors de la **cérémonie des Vœux de la municipalité**. Réserve électorale oblige, les élus n'ont pas parlé de l'avenir, évoquant simplement les mois passés, les actions menées, souhaitant à toutes et à tous :

« Pour cette nouvelle année, mon souhait le plus profond est que nous prenions le plus grand soin de nos proches, de nos aînés, de nos enfants et de nos jeunes.

GALETTE DES ROIS

Pour conclure, je souhaite que cette nouvelle année soit, pour chacune et chacun d'entre vous, une année de gentillesse et de bienveillance. Que notre commune reste un lieu de partage, de tolérance et de solidarité. Le conseil municipal se joint à moi pour vous souhaiter, ainsi qu'à vos proches, une très belle année 2026. »



Puis le 15 février, Saint-Julien a fait son



Après avoir été rédigés par les grands et les petits, dessins et lettres décrivant tout ce qui devait disparaître avec la mauvaise saison d'hiver, ont été placés dans le Caramantran, qui en musique, a fait son défilé dans le village.



La bataille de confettis a fait rage !
Aux cris de « Au revoir l'hiver ! »
Caramantran a brûlé, emportant la
froidure et les vicissitudes hivernales.
Bugnes et Merveilles auront régalé
ceux qui avaient bravé le froid pour cette manifestation costumée !

15 mars 2026 : les élections municipales.

C'est avec la neige que nous nous sommes tous rendus aux urnes, expérimentant le nouveau mode de scrutin : scrutin de liste paritaire proportionnel à deux tours (avec une prime de 50% pour la liste arrivée en tête) selon la loi du 21 mai 2025.

Liste menée par Hélène SALETTI Maire sortant 63.50% des suffrages (9 sièges)

Liste menée par Manuel Bauchau 36.50% des suffrages (2 sièges)

Participation 89.24% (soit 141 électeurs). Un seul tour donc, et un nouveau conseil municipal :

Élus sur la liste ENSEMBLE POUR NOTRE VILLAGE :

- Hélène SALETTI
- Baptiste VIALET
- Alice FERMENT
- Emmanuel BERMOND
- Cécile STEFANI
- Alain DELPIERRE
- Aude JASME
- Laurent MOLINET
- Catherine SICORELLO

Élus sur la liste ENSEMBLE, AUTREMENT :

- Manuel BAUCHAU
- Isabelle LORFEUVRE

Le 21 mars, le nouveau Conseil Municipal réuni pour la première fois a élu le Maire : Hélène SALETTI (seule candidate) et le 1er adjoint Baptiste VIALET (unique candidat) qui a reçu comme délégations :
-Délégation quant à la gestion de la ressource en Eau, de la Forêt, des chemins, de l'Agriculture, dans l'élaboration des projets, conventions, et autres thématiques inhérentes à ces domaines ;
-Délégation de signature de tous les actes en l'absence ou indisponibilité du Maire.

Ce **dimanche 5 avril**, c'était la première animation organisée par la nouvelle mandature : « **La chasse aux œufs de Pâques** »



Après pluie, neige et vent du Nord en alternance, c'est une belle journée de Printemps qui a fait de cette « Chasse aux Œufs » un franc succès.

Les cloches en soient remerciées, de beaux et gros œufs colorés parsemés à travers champs, et parfois tombés dans les arbres, ont fait le bonheur de nos petits « chasseurs »



Et après la « chasse » place aux coloriages et au goûter, sous l'œil attentif du petit lutin !

Chaque enfant a reçu une gourmandise en chocolat pour marquer cette belle après-midi.

Le **7 avril**, suite au renouvellement des conseils municipaux, les élus de la **Communauté de Communes Buëch Dévoluy (CCBD)** avaient rendez-vous pour le 1^{er} Conseil Communautaire de cette nouvelle mandature. Il fallait élire le nouveau bureau avec comme nouveau Président Serge Eysseric, élu de Veynes. Notre Maire a été élue au poste de 4^{ème} Vice-Présidente.

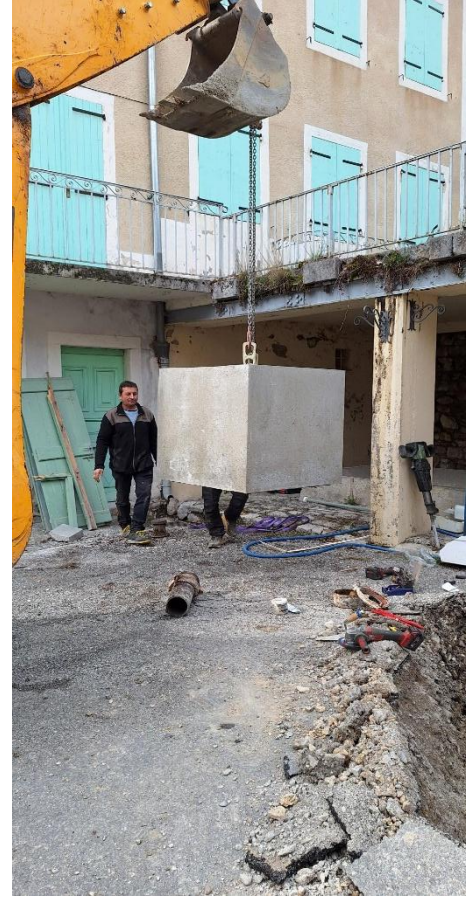


Les travaux de l'hiver

Deux chantiers auront marqué ce trimestre :

*Travaux d'aménagement de la placette du lavoir

Comme voté en octobre 2025, les travaux d'aménagement de la placette ont commencé dès les températures devenues plus clémentes. Redonner au lavoir son espace original était le but de cette réhabilitation, et les finitions devraient se poursuivre avec le Printemps. Subventionnés par l'Etat et par le Département, et réalisés par l'Entreprise MISSÉRIAN, gageons qu'à terme il fera bon s'y reposer lors des chaleurs estivales !

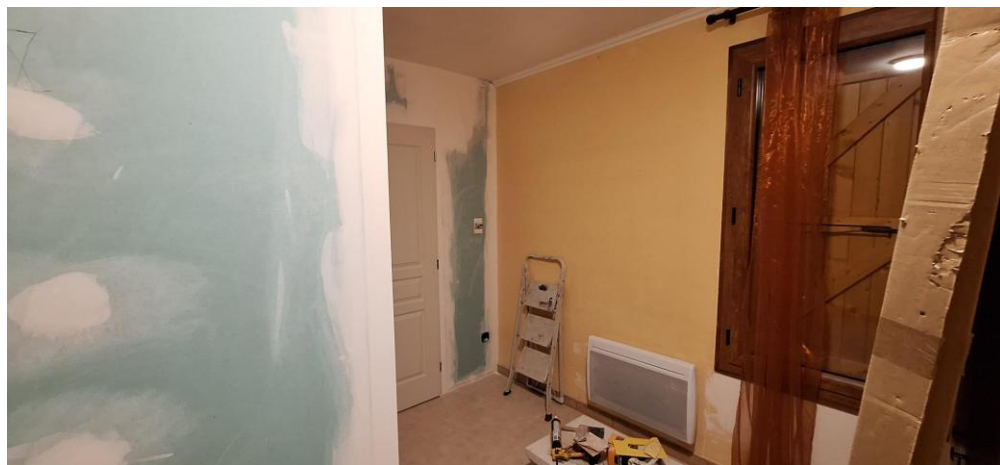


Les remises à neufs des revêtements muraux et les finitions seront menées à terme prochainement.

*L'aménagement du vestiaire de Patrice



Depuis plusieurs années, les contrôles pointaient du doigt l'absence totale de vestiaire et d'installation sanitaire pour notre personnel technique. Le gîte communal de la salle polyvalente, ne correspondant plus aux normes en vigueur a été déclassé il y a deux ans maintenant. L'une des ancienne chambre étant attenante au hangar municipal, il



était aisé d'y aménager ce lieu réservé au personnel technique. Patrice, s'est donc attelé à ce travail cet hiver entre deux chutes de neige. Encore quelques coups de pinceau et il y sera « chez lui » ! Ne resteront plus que quelques aménagements tels bureau, chaise, armoire penderie, pour que cela soit pleinement utilisable (si vous possédez de tels équipements en bon état et souhaitez vous en séparer gracieusement, nous sommes preneurs ! Merci d'avance)

Quelques rappels de « bien vivre ensemble » !

- **Une information quant au tri sélectif :**

En région PACA, existent deux modes de collectes de tri sélectif pour les cartonnettes. Dans les Hautes Alpes on parle de tri-flux, et par exemple dans les Bouches du Rhône de bi-flux ; ceci induit que **ici**, papier et cartonnettes ne doivent pas être déposés ensemble : **Papiers : bac bleu** . **Cartonnettes : bac jaune emballages** Soyez vigilants ! Merci !

- **Déjections canines**

Se promener dans les rues de notre village doit rester un plaisir. Rien de plus désagréable que de marcher les yeux rivés au sol pour éviter les déjections canines que, ni les rues, ni les espaces verts, fréquentés entre autres par les enfants, ne sont destinés à recevoir. **Un petit sac, un petit geste** ... et tous sont satisfaits du respect manifesté par les maîtres de nos gentils toutous, **qui sont, par ailleurs tenus en laisse à travers le village.**



- **Dans les bois et forêts,**

Il est **interdit de promener des chiens non tenus en laisse en dehors des allées forestières pendant la période du 15 avril au 30 juin.** Il est interdit de laisser divaguer son chien dans les terres cultivées ou non, les prés, les vignes, les vergers, les bois et dans les marais et sur le bord des cours d'eau, étangs et lacs.

Ces interdictions ont pour but de prévenir la destruction des oiseaux et des espèces de gibier et de favoriser leur repeuplement.

- **Protégez la nidification des oiseaux, ne taillez pas vos haies du 16 mars au 15 août**

À partir de la mi-mars, la saison de reproduction et de nidification des oiseaux commence. Pour ne pas déranger ou déloger les oiseaux pendant cette période cruciale pour leur cycle de vie, la Politique agricole commune (PAC) interdit aux agriculteurs de tailler les haies du 16 mars au 15 août 2023. L'OFB encourage donc les collectivités, les professionnels et les particuliers à faire de même en évitant la taille des haies et l'élagage des arbres pendant cette période. L'enjeu est de taille car actuellement, 32 % des espèces d'oiseaux nicheurs sont menacées d'extinction selon l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN).



- **Les dépôts illégaux de déchets** concernent l'ensemble de la société. Ils ont des impacts multiples et directs sur la qualité de vie des Français, sur l'environnement et la nature, et même sur la santé publique.

*L'affaire de tous,
pour le respect de tous !*



Les articles [R. 631-2](#), [R. 634-2](#), [R. 644-2](#) et [R.635-8](#) du code pénal, ainsi que l'article [L. 541-46](#) du code de l'environnement, fixent les contraventions et délits en matière d'abandon de déchets

Infos diverses :

Rappel horaires déchèterie d'Aspres sur Buëch:

Lundi, de 13h30 à 17h00,
mardi, mercredi, jeudi, vendredi de 8h30 à 12h et 13h30 à 17h,
samedi de 8h30 à 12h.

Rappel Horaires Agence Postale Communale :

les **lundi, mardi, et vendredi** le matin de **8h30 à 12h30**. Sarah vous y accueille avec plaisir.

Rappel coordonnées des 2 praticiens, 4 place de la Mairie :

Linda KORTYLAK-HOMANN, naturopathe présente **le samedi sur rdv** au 06 26 30 92 37
Eléonore BENOÎT, réflexologue plantaire présente **le mercredi sur rdv** au 06 88 64 82 21

À venir :

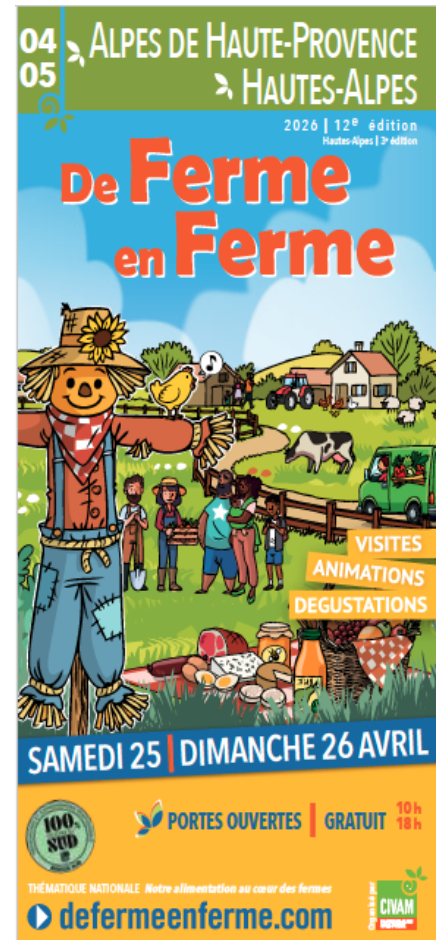
***3ème édition Les 25 et 26 avril 2026 de 10h à 18h**

Rendez-vous samedi 25 et dimanche 26 avril pour une nouvelle édition "De ferme en ferme" !

Un programme d'animations riche et diversifié vous attend sur l'ensemble des fermes ouvertes pour cette édition 2026. Parcourez le site pour préparer au mieux votre week-end : <https://www.defermeenferme.com/departement-05-Hautes-Alpes>

Rencontres et découvertes garanties !
Vous pouvez aussi suivre les actualités de l'événement sur nos pages régionales sur Facebook et Instagram.

Un week-end pour découvrir...toute l'année pour revenir !



***Le 8 mai**

Commemoration victoire du 8 mai : rendez-vous à 11h30 devant le monument aux Morts, suivi d'un apéritif

*** Un arbre, un enfant !**

Le 5 avril 2025 les premiers arbres ont été plantés au verger des enfants pour 36 « petits » ; le 29 novembre 17 nouveaux fruitiers sont venus les rejoindre. Deux autres vont venir suite aux deux naissances du mois de mars ! Nous en profiterons pour **fêter le premier anniversaire du verger**, autour d'un goûter. Alors parents, grands-parents et enfants tenez-vous prêts, et pour rester dans le sens du partage, prévoyez un « quelque chose » pour que tous, ensemble, puissent déguster vos savoirs-faires !



Si le jour n'est pas encore défini, **cela se passera en Mai** ! Après les « Saints de glace » ! Un flyer sera distribué dans les boîtes à lettres et un SMS adressé à ceux qui ne sont pas au village. Nous comptons



sur vous tous et sur votre présence !

***Le samedi 30 mai :**

A 9h45, rendez-vous devant la Mairie pour l'opération « **Nettoyons le Sud** ». Organisé sur l'incitation de la Région Sud PACA, il nous a permis l'année passée de collecter et de trier plus de 40 kilos de déchets divers en 1 heure de temps.

Réitérée au mois de septembre 2025, ce sont encore 28 kilos « d'oublis » qui ont été ramassés sur 3 points de notre territoire communal, toujours en 1 heure de temps.

La propreté de notre commune vous interpelle, alors venez nombreux ce samedi 30 mai à 9h45 devant la Mairie :

9h45 : accueil, café et viennoiseries

10h00 : formation équipes de collecte et distribution matériel (gants, sacs plastique)

11h00 : retour à la mairie, et tri des déchets par types

11h30 : apéro convivial !

Inscription demandée par mail à la mairie : stjulien05@orange.fr ou par sms au : 06 44 97 19 68



***Dimanche 21 juin : Salle des Fêtes.** Il vous y sera proposé :



**Petite restauration, buvette,
Et musique bien sûr !**

Dès la fin du jour :

**Défilé aux flambeaux
Feu de la Saint Jean**

Les horaires vous seront précisés ultérieurement par distribution de Flyers et envoi de sms



***Marché nocturne estival tous les mardis : du mardi 30 juin au mardi 1^{er} septembre de 18h à 21h et encore plus de stands cet été 2026 ! À cet été !**

***Information municipale :**



Cet automne nous organiserons avec le concours d'Emmanuel Gruit (ONF), un **chantier de nettoyage de bord de piste au Rose.**

Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues pour améliorer notre prévention face aux feux de forêt. **Nous partagerons avec les volontaires les arbres abattus.** Si l'expérience est concluante, l'équipe municipale espère multiplier ces chantiers à l'avenir. Contacter Baptiste pour tous renseignements.

État Civil :

Félicitations !



*Marceau et
Mathias*

Baptême républicain



**Bienvenue
Isaac chez Lisa et Lionel
Nais chez Laurié et Arnaud**